DV [form number] : 65% Voici l'évaluation complète du formulaire "Déclarations du vendeur" (DV) de [NOM VENDEUR(S)], daté du [DATE], pour un immeuble résidentiel de moins de 5 logements.

- SCORE DE CONFORMITÉ GÉNÉRAL : 65% Conforme avec points à bonifier
- Résumé de l'état général du document : Le formulaire est dans l'ensemble bien rempli, avec la plupart des sections complétées. Cependant, plusieurs éléments manquent des détails ou clarifications supplémentaires. Les signatures semblent présentes mais la date et le lieu ne sont pas indiqués.

■ ÉLÉMENTS CONFORMES :

DV1 - Identification de l'immeuble

DV2.1 à DV2.5 - Informations générales (sauf baux)

DV3 - Terrain (sol) - Réponses fournies

DV4 - Dommages eau - Réponses fournies

DV5 - Sous-sol/fondations - Réponses fournies

DV6 - Animaux indésirables - Réponses fournies

DV7 - Qualité air - Réponses fournies

DV8 - Toiture - Année fournie

DV9.1 à DV9.5 - Plomberie - Réponses fournies

DV10.1 à DV10.4 - Énergie - Réponses fournies

DV11 - Télécommunications - Réponses fournies

DV12.1 à DV12.9 - Chauffage/ventilation - Réponses fournies

DV13.3 - Aucun rapport mentionné

DV14.1 à DV14.3 - Autres infos - Réponses fournies

DV16 - Signatures des vendeurs présentes

■ OBSERVATIONS / POINTS À BONIFIER

DV1 - Identification immeuble

Problème : Adresse complète et numéro de lot manquants

Recommandation : Compléter l'adresse civique et fournir le numéro de lot

DV2.6, DV2.7 - Informations sur les baux

Problème : Aucune réponse fournie

Recommandation : Répondre par oui/non ou «ne s'applique pas»

DV3 à DV7 - Plusieurs «oui» sans détails en DV15

Problème : Manque de précisions sur les problèmes signalés

Recommandation : Fournir les détails en section DV15

DV8 - Toiture

Problème : Matériaux et garantie non précisés

Recommandation: Ajouter ces informations si disponibles

DV9.6 - Plomberie/drainage

Problème : Année et type (loué/acheté) non indiqués

Recommandation: Compléter ces champs

DV10.5 - Énergie/électricité

Problème : Année du panneau électrique manquante Recommandation : Indiquer l'année s'il a été changé

DV12.10 - Chauffage/ventilation

Problème : Dernière date de ramonage de la cheminée manquante

Recommandation: Fournir la date du dernier ramonage

DV12 - Thermopompe/climatisation

Problème : Année et type non précisés

Recommandation : Compléter si de tels systèmes sont présents

DV14.4 - Autres informations

Problème: "Oui" coché mais pas de détails

Recommandation : Fournir précisions sur les travaux en DV15

DV15 - Précisions

Problème : Espace peut-être insuffisant

Recommandation: Utiliser Annexe G au besoin

DV16 - Signatures

Problème : Date, heure et lieu manquants Recommandation : Compléter ces champs

■ POINTS À CORRIGER POUR ÉVITER RISQUES :

DV13.1 - Rapports d'inspection

Risque: Un "oui" est coché mais aucun rapport fourni Action: Joindre le(s) rapport(s) d'inspection mentionné(s)

DV13.2 - Autres tests/expertises

Risque : Un "oui" est coché mais aucun document fourni

Action : Fournir la documentation sur les tests/expertises réalisés

DV15 - Précisions

Risque : Espace insuffisant pour les détails requis

Action: Utiliser l'Annexe G obligatoirement

■ RECOMMANDATIONS À L'AGENCE / COURTIER

- Sensibiliser les vendeurs sur l'importance de fournir des réponses complètes, y compris les champs "ne s'applique pas".
- Effectuer une révision attentive avant la signature pour s'assurer que tous les détails nécessaires sont présents, sinon reporter la signature.
- Remettre systématiquement l'Annexe G aux vendeurs pour leurs précisions.
- Inclure une section de vérification sur les documents à joindre (rapports, tests, factures).

■ CONCLUSION

Dans sa forme actuelle, le formulaire n'est pas pleinement conforme mais moyennement complet à 65%. Plusieurs sections nécessitent des précisions supplémentaires obligatoires. De plus, le rapport d'inspection mentionné ainsi que la documentation sur les tests/expertises doivent absolument être fournis pour éviter tout risque juridique.

Une fois ces éléments corrigés et complétés, le formulaire pourra être considéré comme conforme. Sans ces corrections, le risque de litige ou de vice caché est élevé.